



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

Bruxelles, le 20 septembre 2005

CM 3195/05

LIMITE

TRANS

COMMUNICATION

CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Correspondant: peter.asanger@consilium.eu.int/nicholas.platten@consilium.eu.int int

Tél./Fax: +32.2-285.51.09 – 74.31/64.11

Objet: Groupe "Transports terrestres"

Date: Mardi 27 septembre 2005 (10 heures)

Mercredi 28 septembre 2005 (10 heures)

Lieu: CONSEIL

BÂTIMENT JUSTUS LIPSIUS

Rue de la Loi, 175, 1048 BRUXELLES

Mardi 27 septembre 2005 (toute la journée) et mercredi 28 septembre 2005 (matin uniquement, si nécessaire)

1. DROITS DES PASSAGERS

Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil sur les droits et obligations des voyageurs ferroviaires internationaux (troisième paquet ferroviaire)

- Suite de l'examen de la proposition

= doc. 11972/05 TRANS 167 CODEC 706

Mercredi 28 septembre 2005 (après-midi)

1. EUROVIGNETTE

Position commune en vue de l'adoption d'une DIRECTIVE du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 1999/62/CE relative à la taxation des poids lourds pour l'utilisation de certaines infrastructures

- Examen des amendements adoptés en deuxième lecture par la commission TRAN
 - = doc. 9856/1/05 TRANS 116 FISC 67 CODEC 479 OC 380
 - = (autres documents à diffuser)

2. DIVERS

NB: Par mesure d'économie, ne seront disponibles en salle que les documents produits dans la semaine précédant la réunion.